

MODIFICATIONS DE L'ORDRE DU JOUR

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU LUNDI 18 DECEMBRE 2017**

Points modifiés : Néant

Points ajoutés :

Décision modificative n°8 du budget général – Versement d'une subvention de fonctionnement exceptionnelle à l'Association de la Maison de la Loire à Saint-Dyé-sur-Loire

Monsieur le Président indique aux membres du Conseil communautaire qu'une réunion en présence du Président et du Directeur de la Maison de la Loire a eu lieu le 11 décembre pour faire le point sur la situation globale de la Maison de la Loire. Il est proposé de lui verser de manière anticipée, et ce à titre exceptionnel, la subvention de fonctionnement 2018. Pour ce faire, il est nécessaire de prendre la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-022-020 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-8541-020 : Créances admises en non-valeur	2 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-8574-414 : Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00 €	12 300,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	2 300,00 €	12 300,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	12 300,00 €	12 300,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Points supprimés : Décision modificative n°10 du budget général – Opération 1034 – TEPCV Rénovation énergétique des Bâtiments (opération groupée) – Ajustement de crédits nécessaires